

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES EN FRANCE D'HIER À 2050 : QUELLE PLACE POUR L'ÉNERGIE ?

Le 29/09/2022

L'*Imagier Paysage-énergie* réalisé par la Chaire Paysage et énergie de l'École nationale supérieure de paysage avec le soutien de l'ADEME propose de rendre plus concrets l'énergie, ses chiffres et ses enjeux, en les mettant en paysage à travers des illustrations commentées. En cela, il s'adresse tout autant aux professionnels, décideurs privés ou publics, enseignants et toute personne intéressée par ces changements de société.

À l'aune d'une approche historique, sont représentés l'évolution, depuis plus de 200 ans, des paysages en lien avec les énergies, les défis contemporains de la transition énergétique et écologique, puis les nouveaux paysages qui pourraient naître dans les 30 prochaines années, en fonction des choix que l'on fera.

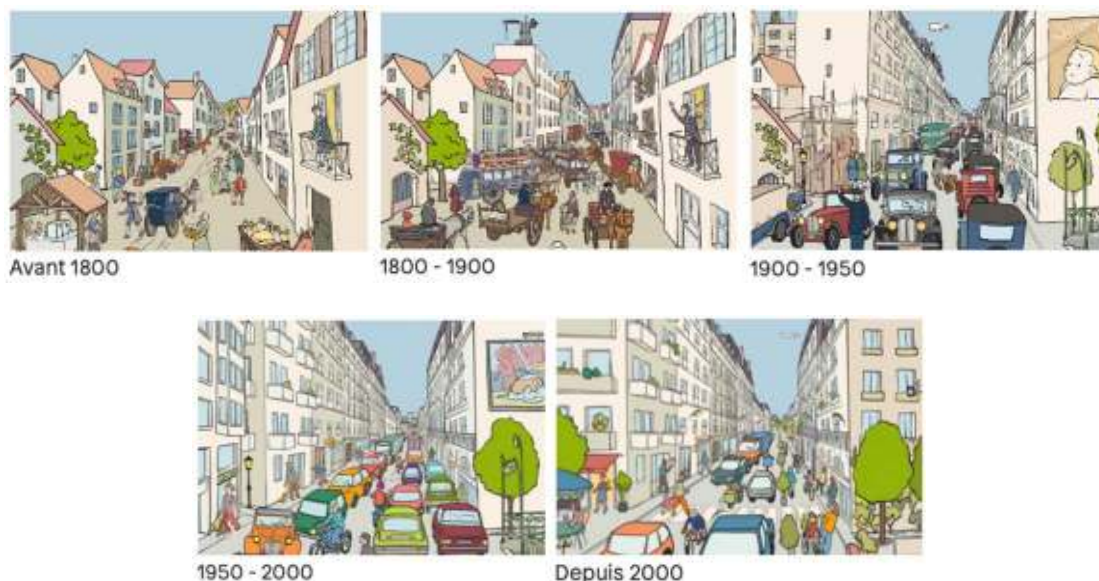
Il existe un lien étroit entre le paysage et l'énergie. La production, le stockage et l'acheminement de l'énergie contribuent depuis des milliers d'années à l'évolution et la transformation des paysages. Ils marquent l'histoire de nos territoires et forgent leurs identités : aqueducs, canaux, moulins, barrages, gestion de la forêt, terrils, raffineries, stations essences, centrales hydroélectriques, nucléaires, au fioul, à charbon et au gaz, lignes à haute tensions, biocarburants, panneaux solaires et photovoltaïques, éoliennes...

L'imagerie permet à chacun de s'approprier la démarche paysagère et d'appréhender visuellement les effets sur les paysages, en rappelant les évolutions passées depuis la révolution industrielle et en dessinant des futurs possibles sur la base des quatre scénarios bas carbone proposés par l'ADEME dans son exercice Transition(s)2050. Il montre que le paysage n'est pas juste un tableau ou un décor figé, mais est la conséquence de nos modes de vie et résulte d'un projet commun autour duquel il est essentiel de renforcer le dialogue.

« La transition n'est pas forcément un chemin de croix punitif, pavé de contraintes, exigeant en efforts et en sacrifices douloureux. Les paysages de l'après-pétrole sont certes très différents de ceux hérités des Trente Glorieuses, mais, à condition qu'on accompagne leur transformation et qu'on les imagine de manière créative, ils peuvent offrir un cadre et un mode de vie mieux qu'acceptables : désirables. »
Bertrand Folléa, Directeur de la Chaire Paysage et énergie, École nationale supérieure de paysage

« Comme l'illustrent les prospectives de l'ADEME « Transition(s) 2050 » ou de RTE « Futurs énergétiques », la lutte contre le changement climatique et l'atteinte de la neutralité carbone supposent des évolutions fortes de l'ensemble de notre économie, et de nos modes de consommation. Les travaux de l'ADEME montraient déjà que les 4 scénarios Transition(s)2050 ont un impact très différent sur l'utilisation des matières premières, des sols, des ressources biomasse ou de l'eau. Ce travail de l'ENSP permet de mettre en lumière leur impact sur les paysages en lien avec l'évolution de nos modes de vie : une démarche indispensable pour pouvoir se projeter dans l'avenir et faciliter l'appropriation de la transition écologique ».

David Marchal, Directeur exécutif adjoint de l'expertise et des programmes – ADEME



Une concertation approfondie pour les implantations des énergies renouvelables (EnR) sur les territoires

Implanter un parc éolien ou solaire ne doit pas seulement être un acte technique mais plutôt être envisagé dans le cadre d'un projet de territoire, s'appuyant entre autres sur la démarche paysagère. Une concertation approfondie est la clé pour éviter les situations de blocage, en s'appuyant sur chaque acteur institutionnel et citoyen qui ont une connaissance du paysage qui leur est propre.

Dans le cadre des actions sur les paysages et la concertation territoriale, l'ADEME :

- **Soutient le déploiement des Plans de Paysage « Transition Energétique et Ecologique » au côté du ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT).** Un Plan de Paysage (ou approche paysagère) a pour ambition d'aider les collectivités, de préférence à l'échelle intercommunale, à construire leurs paysages de la Transition Energétique et Ecologique, dans le respect de leurs identités. Depuis 2020, 18 collectivités territoriales ont été lauréates.
- **Encourage le développement des projets à gouvernance locale**, notamment avec les réseaux AMORCE et Energie Partagée.
- **Met en place des conseillers « Les Générateurs » auprès de collectivités territoriales** qui vont être formés aux enjeux des paysages via la Chaire Paysage et énergie porté par l'École nationale supérieure de paysage.
- **Est partenaire de la Chaire Paysage et énergie portée par l'École nationale supérieure de paysage, avec RTE et le MTECT selon 4 axes de travail : la formation, la recherche, la diffusion et la création.** La convention 2018-2021 a abouti à la publication :
 - De l'ouvrage *Paysages et énergies, une mise en perspective historique* pour raconter l'histoire des paysages, de leur modelage et de leur évolution, à travers les énergies. Auteur : Sylvain Allemand - Photographie : Patrick Delance
 - Du guide *Transition énergétique : vers des paysages désirables*. Ce guide s'appuie sur 16 expériences plutôt réussies de mise en œuvre de la transition énergétique en prenant en compte le paysage, et en tire dix enseignements méthodologiques pour les territoires.



Favoriser la concertation avec l'approche paysagère

Former des professionnels capables, par le projet de paysage, de remettre le sol, le vivant, les ressources et, plus généralement, l'usage des espaces au cœur du débat et de l'action collective

Telle est l'ambition de l'École nationale supérieure de paysage face aux transitions sans précédent auxquelles nos sociétés et territoires sont confrontés.

Le paysage est en effet vivant. Il résulte d'une accumulation d'interventions dans le temps, humaines ou naturelles. Il change en permanence et en tant que citoyens nous sommes tous des acteurs de cette transformation. À l'heure de l'anthropocène, la responsabilité que nous avons en partage est immense. Or le paysage reflète le soin témoigné à l'environnement et à ceux qui nous entourent. Il est aussi l'empreinte des altérations et des dégradations que nous causons autour de nous, il est révélateur de nos erreurs. Le paysage, c'est la relation commune et partagée que nous tissons avec notre environnement. C'est un bien commun.

L'École nationale supérieure de paysage est une école du « bien commun » engagée sur les questions du produire autrement, consommer autrement, se déplacer autrement, diminuer l'empreinte environnementale... afin de transmettre aux générations futures un monde vivable.

Pour cela, l'École nationale supérieure de paysage :

- **forme des professionnels** reconnus dans leurs domaines depuis la conception de jardins jusqu'à la conception et l'architecture de paysages ;
- **participe au sein de coopérations universitaires et scientifiques, sur ses deux sites de Versailles et de Marseille**, en tant que référente dans son domaine, notamment au sein du réseau des grandes écoles du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires, qui réunit à ses côtés des compétences en architecture et urbanisme, et de CY Alliance, rassemblant plusieurs grandes écoles de la création ;
- **développe des échanges et des partenariats pédagogiques, de recherche et de création internationaux** ;
- **est un acteur de son territoire**, partenaire de réseaux citoyens, d'entreprises, de collectivités publiques.

Infos pratiques

Imagier Paysage-énergie

(Éditions École nationale supérieure de paysage, septembre 2022, ISBN : 978- 2-490857-15-9).

Disponible en ligne :

<https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaid%3Ascds%3AUS%3A6b987957-b843-3521-9a87-fa351690a5cc>



Illustration : Savine Pied

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



École nationale supérieure de paysage

Tél : 01 39 24 62 51
Mél : z.bouvet@ecole-paysage.fr
Relations médias

10 rue du Maréchal Joffre
78 000 Versailles



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr
[@ademe](https://twitter.com/ademe)

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE

L'École nationale supérieure de paysage est un établissement d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire qui forme des paysagistes diplômés d'État. Elle propose une offre complète de formations dans le domaine du paysage, par la voie de la formation initiale et continue.

L'établissement est implanté sur le site historique du Potager du Roi, à Versailles, dont il assure la gestion, la conservation et la valorisation. Il dispose également d'un site de formation à Marseille, partie prenante de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires.

L'École nationale supérieure de paysage regroupe une quarantaine de professeurs et d'enseignants-chercheurs, et plus de 400 étudiants et stagiaires en formation chaque année.

À PROPOS DE LA CHAIRE PAYSAGE ET ÉNERGIE

Créée en 2015 à l'École nationale supérieure de paysage, la Chaire Paysage et énergie a pour partenaires le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, l'ADEME et RTE. Elle mène des actions pour montrer comment la démarche de paysage peut efficacement concrétiser la transition énergétique et écologique dans les territoires. Dans ce cadre, elle organise et mène des ateliers pédagogiques, de la recherche, de la création et communique le fruit de ses travaux.

À PROPOS DES OUVRAGES DE LA CHAIRE PAYSAGE ET ÉNERGIE

L'imagier a pour objectif d'aider à mieux cerner les données énergétiques dans leur rapport à l'espace et au paysage. Il fait partie d'un ensemble de trois publications complémentaires réalisées par la Chaire Paysage et énergie ces dernières années, avec un ouvrage d'histoire *Paysages et énergies : une mise en perspective historique* (Sylvain Allemand, éditions Hermann, 2021) et un guide méthodologique *Transition énergétique : vers des paysages désirables* (avril 2022).